

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 13 DECEMBRE 2018
Nombre des Membres en exercice : 78

OBJET : 2018-06-40- FINANCES (7.10) – ASSUJETTISSEMENT A LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE D'OPERATIONS D'AMENAGEMENT DE ZONE D'ACTIVITE (PRECISION)

DATE DE CONVOCATION : 06 DECEMBRE 2018

DATE DE L’AFFICHAGE : 21 DECEMBRE 2018 de l’extrait de Délibération

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	André FONTAINE, Nathalie BECHEREAU (ayant la suppléance de Y. TARDY), Jean-Louis CLAUDON, Gérald LIOUVILLE, Jean-Luc LELIEVRE, Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Emmanuel PAYEUR, Bernard FABING (ayant la procuration de P. FLABAT), Fabrice CHARTREUX, Laurent GUYOT (départ à compter de la 2018-06-41), Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE (ayant la procuration de Y. AGRIMONTI), Christophe MAURY, Isabelle GUILLAUME (ayant la procuration de L. LALEVEE de la 2018.06.01 à la 2018.06.20), Patrice KNAPEK, Bernard DOMANIAC, André MAGNIER, Michèle PILOT, Philippe MONALDESCHI, Isabelle GASPARD, Bruno BECK, Bernard DROUIN, Raphaël ARNOULD (ayant la procuration de C. LALANCE), Gérard BOULANGER, Christine THERMINOT, Damien BRASSEUR, Michel NOISETTE, Régis MATHIEU, Roger JOUBERT, Clément VERDELET, Thomas MIGOT, Chantal PIERSON, Patrick THIERY, Bernard DEPAILLAT (ayant la procuration de G. ERZEN), Philippe HENNEBERT, François MANSION, Jean-François MATTE, Kristell JUVEN, Geneviève BRINGUIER (ayant la suppléance de X. RICHARD), Alde HARMAND (ayant la procuration de G. HOWALD), Lydie LEPIOUFF (ayant la procuration de M. GHAZZALE), Jorge BOCANEGRA, Christine ASSFELD LAMAZE, Olivier HEYOB (ayant la procuration de C. BRETENOUX), Lucette LALEVEE (présente à compter de la 2018.06.21), Alain BOURGEOIS, Catherine GAY (présente à compter de la 2018.06.07), Mustapha ADRAYNI (ayant la procuration de F. DE SANTIS), Claudine CAMUS, Guy SCHILLING, Fatima EZAROIL, Pascal MATTEUDI, Thierry BAUER (ayant la procuration de E. MANGEOT), Marie-Jeanne CHRETIEN, Christian CHARTON (ayant la suppléance d’A. COCUSSE), Denis PICARD, Christelle AMMARI, Jean-Marie HORNU, Jean Pierre COUTEAU.
<u>Étaient excusés :</u>	Thierry COLLET, Yolande AGRIMONTI, Corinne LALANCE, Frédérique SAUVAT, Patrick FLABAT, Gérald ERZEN, Xavier RICHARD, Catherine BRETENOUX, Fabrice DE SANTIS, Gérard HOWALD, Malika GHAZZALE, Etienne MANGEOT, Alain COCUSSE.
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2018.06.20 : 10 avis de procuration. A compter de la 2018.06.21 : 9 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	Du début à la fin : 3 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Guy SCHILLING
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2018.06.06 : 58 présents . De la 2018.06.07 à la 2018.06.20 : 59 présents . De la 2018.06.21 à la 2018.06.40 : 60 présents . De la 2018.06.41 à la fin : 59 présents .
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2018.06.06 : 68 votants . De la 2018.06.07 à la 2018.06.40 : 69 votants . De la 2018.06.41 à la fin : 68 votants

La Communauté de Communes Terres Toulaises s'est engagée récemment dans de nouvelles opérations d'aménagement économique d'importance :

- Aménagement du bâtiment d'honneur de la zone du Génie d'Ecrouves (phase 1 réalisée et phase 2 à venir pour la partie centrale du bâtiment) et location des bureaux via la pépinière d'entreprises et le centre d'affaires
- Opérations foncières, essentiellement en lien avec l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL), concernant :
 - o la zone d'activité du Parc de Haye
 - o le pôle industriel Toul Europe (*notamment les terrains acquis auprès de la SCI WEGA, de la commune de Toul -centre équestre- ou du syndicat mixte départemental dissous*)

Dans ce domaine, qui n'ouvre pas d'éligibilité au FCTVA, la Communauté peut être amenée à intervenir dans le champ d'application de la TVA (de droit ou sur option).

Par délibération en date du 22 février 2018 dernier, le Conseil Communautaire avait décidé de valider l'assujettissement à la TVA en matière d'opérations d'aménagement économique et de regrouper, le cas échéant, l'ensemble des opérations au sein d'un seul budget annexe.

Il est précisé que l'instruction budgétaire et comptable M14 recommande de créer un budget par opération ou par type d'opération (lotissement, zone d'aménagement concerté, etc.). Le budget annexe permet de suivre une opération d'aménagement ou de lotissement par laquelle une collectivité investit en achetant un terrain et en l'aménageant avant de le revendre par lots. Dans ce cas, les investissements consentis ont vocation à être compensés ensuite par la vente des terrains ou des lots.

Par ailleurs, fiscalement, chaque opération doit être expressément créée ; la délibération du 22 février dernier doit être précisée en conséquence.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de :

- **Préciser que chaque opération suivante sera soumise à la Taxe à la Valeur Ajoutée** et créer, le cas échéant, un budget annexe (instruction budgétaire M14) pour suivre la réalisation des opérations d'aménagement suivantes :
 - o Aménagement et gestion locative du bâtiment 001 à Ecrouves (*code service 001*)
 - o Aménagement et gestion du Pôle Industriel Toul Europe
 - o Aménagement et gestion du Parc de Haye
 - o *Aménagement et gestion de la zone artisanale de Noviant-aux-Prés (pour mémoire)*
- étant précisé que les tarifs de location du bâtiment 001, votés hors taxe, s'appliqueront désormais avec la Taxe sur la Valeur Ajoutée applicable ;
- **Autoriser le Président à signer tous documents s'y rapportant ;**
 - **Charger le Président de notifier ces décisions aux services préfectoraux et fiscaux.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

